

Mireille VIALLE

Expert-Comptable diplômée

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Près la Cour d'Appel d'Aix en Provence

Tel. : 91 37 08 19

CELLULE ECONOMIQUE REGIONALE
De la Construction de Provence Alpes Côte d'Azur
« CERC Paca »

Association loi 1901

Siège social : 37, Bd Périer
13285 MARSEILLE Cédex 8

N°SIREN : 305 733 578 00010

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DECEMBRE 2010

23, Cours Pierre Puget 13006 Marseille
N°SIRET : 388 801 045 00013

Membre d'une Association agréée. Le règlement des honoraires par chèque est accepté.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs les adhérents,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai l'honneur de vous présenter, mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association tels qu'ils sont joints au présent rapport, pour un total de bilan de 283 120 euros et un résultat déficitaire de (378) euros .
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par votre bureau, et il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurants dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation de l'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II Justifications des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823.9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques.

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations financières données dans le rapport de gestion et dans les documents annexes adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Marseille le 7 juin 2011.

Mireille VIALE
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
23, Cours Pierre Puget
13006 MARSEILLE
Tél. 04 91 37 03 19
SIRET 388 801 045 00013

Juin 2011

Comptes annuels au 31 décembre 2010

CERC*paca*
www.cerc-paca.fr

Cellule Economique Régionale de la Construction Provence Alpes Côte d'Azur
37 boulevard Périer - 13008 Marseille
Tél. : 04 91 37 30 90 - Fax : 04 91 37 30 98 - Email : cerc.paca@i-carre.net - Site : www.cerc-paca.fr

BILAN DE L'EXERCICE 2010

ACTIF	2010	2009
Actif Immobilisé		
- logiciels	0	5 550
Actif Circulant		
- Créances (1)	163 063	129 425
- TVA	1 036	1 353
- CCF	221	221
- BTP Banque	96 896	61 221
- Caisse d'Epargne	74	73
- Compte Epargne (livret A)	21 830	
- SICAV		45 032
- Charges constatées d'avance		0
TOTAL	283 120	242 877

(1) Subvention Conseil Régional + OIP + Subvention ADEME

PASSIF	2010	2009
Report à nouveau	206 770	189 075
Résultat de l'exercice	-378	17 695
Provisions pour risques	0	0
Dettes		
- Dettes Sociales (1)	52 716	28 546
- Dettes Fiscales	7 965	5 149
- Diverses charges à payer (2)	14 052	2 412
- Produits constatés d'avance (3)	1 995	
TOTAL	283 120	242 877

(1) depuis 2008, provision pour congés payés

(2) Taxes sur salaires (décembre) + CERC Bretagne et Rhône-Alpes + médecine du travail + France Telecom

(3) Vente de permis non encore encaissés

COMPTE DE RÉSULTAT

CHARGES	2010	2009
- Frais de personnel (1)	261 636	198 288
- Frais de fonctionnement	78 001	44 253
- Honoraires	6 959	7 683
- Impôts et taxes	7 864	6 656
- Dotations aux amortissements	5 550	261
- Charges diverses & exceptionnelles	5 350	272
TOTAL	365 360	257 412
Résultat		17 695
Contribution en nature (2)	20 059	32 206
TOTAL	385 419	307 313

(1) Salaires + Charges + Provisions pour congés payés

(2) DREAL : locaux

PRODUITS	2010	2009
- Cotisations	60 150	39 000
- Vente listes de permis	4 890	5 638
- Etudes	51 099	49 359
- Subventions	245 211	179 700
- Produits divers & exceptionnels	1 115	
- Transfert de charges	500	40
- Produit financier	2 016	1 370
TOTAL	364 981	275 107
Résultat	378	
Contribution en nature (1)	20 059	32 206
TOTAL	385 419	307 313

(1) DREAL : locaux

ANNEXE

Le montant total du bilan concernant l'exercice clos le 31 décembre 2010 s'élève à 283 120 € et le compte de résultat dégage un solde négatif de 378 €.

L'exercice a une durée de douze mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Rappel des principes

Les conventions générales comptables sont appliquées, dans le respect du principe de prudence et de continuité de l'exploitation, de façon appropriée à une association formée selon la loi de 1901.

Modes et méthodes appliqués aux postes du bilan et du compte de résultat

Immobilisations incorporelles et corporelles

L'Association possède des immobilisations incorporelles correspondant à des logiciels qui ont été amortis sur 12 mois.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

La CERC PACA a acquis des logiciels en 2009 pour une valeur brute de 5 811€. L'amortissement est de 261€ en 2009 et 5 550€ en 2010.

Actif circulant

Toutes les créances sont à échéance de moins d'un an.

. Créances clients et comptes rattachés (1)	30 199 €
. Produits à recevoir (2)	132 864 €
. T.V.A. déductible	1 035 €

(1) Il s'agit de deux études trimestrielles OIP de 2010.

(2) Il s'agit de la subvention du Conseil Régional qui sera versée en 2011, de subventions d'études (ADEME, Maison de l'Emploi Ouest Provence) qui seront versées en 2011, de ventes de permis, de cotisations non encore réglées.

Capital

Sans objet

Dettes

. Dettes sociales et fiscales (1)	60 682 €
. Autres dettes (2)	16 047 €

(1) Depuis 2008, les congés payés sont provisionnés. En 2010, ils ont été provisionnés à hauteur de 19 076 €.

(2) Concernant les autres dettes, il s'agit de taxes sur salaires, de la médecine du travail, de frais postaux et de charges liés à l'étude « Appui à l'animation et à l'exploitation nationale de 16 contrats d'études régionaux ADEME/CERC ». La CERC PACA a passé une convention avec les CERC Rhône-Alpes et Bretagne pour qu'elles conduisent également un certain nombre d'actions d'animation, de soutien méthodologique, de traitements de données mutualisés.

NOTES SUR LE RÉSULTAT

Prestations de service

Constituées par les ventes des listes de permis de construire et par les études.

AUTRES INFORMATIONS

Effectif au 31 décembre 2010 :

. Cadres :	3
. Employées :	3

Pour répondre à un surcroît d'activité, un stagiaire a travaillé pour l'association pendant six mois sur l'exercice 2010 et une assistante chargée d'études a été embauchée en CDD pendant trois mois sur l'exercice 2010.

Par ailleurs, la secrétaire, qui a été embauchée en janvier 2010 en CDI, est partie en congé maternité en juin 2010. Elle a été remplacée par une personne en intérim de juillet 2010 à octobre 2010 (en CDD depuis).

CRÉDIT BAIL

La Cellule a signé un contrat de location avec option d'achat (valeur résiduelle de 2%) pour un photocopieur. Ce contrat, qui a démarré le 27 février 2006, comprend 21 loyers (trimestriels) de 165 € (HT). Sur l'exercice 2010, 4 mensualités de 165 € (HT) ont été versées.

La Cellule a signé un nouveau contrat de location pour un photocopieur/imprimante. Ce contrat, qui a démarré le 5 août 2010, comprend 21 loyers (trimestriels) de 233 € (HT). Sur l'exercice 2010, 2 mensualités de 233 € (HT) ont été versées.

Convention passée avec un membre de l'Association

La convention régissant les rapports entre la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et la Cellule Économique a été renouvelée par tacite reconduction en 2010. Elle définit les modalités d'occupation des locaux utilisés par la Cellule dans l'immeuble du 37 boulevard Périer.

Les montants correspondants à la mise à disposition des locaux figurent dans le compte de résultat sous la rubrique "Contribution en nature".

ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE IMPÔTS

Sans objet

ÉTAT DES PLUS VALUES ET MOINS VALUES

Sans objet

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Au 31/12/2010, le fonds collectif de réserve souscrit auprès de la SMA-BTP en vue de la couverture des indemnités de fin de carrière s'élève à 16 643 €.

Le montant des cotisations comptabilisées en charges au cours de cet exercice s'est élevé à 1 564 €.

Juin 2011

Rapport de gestion 2010

CERC*paca*
www.cerc-paca.fr

Cellule Economique Régionale de la Construction Provence Alpes Côte d'Azur
37 boulevard Périer - 13008 Marseille
Tél. : 04 91 37 30 90 - Fax : 04 91 37 30 98 - Email : cerc.paca@i-carre.net - Site : www.cerc-paca.fr

1 - Présentation générale des résultats de l'exercice

Le **compte de résultat** (tableau 1) fait apparaître un montant de **produits** de **364 981 euros** et un montant de **charges** de **365 360 euros**.

Le solde **négalif** s'élève à **378 euros**.

Ces résultats sont inférieurs de 2,1% en charges et produits aux prévisions établies et communiquées lors de l'assemblée générale de juin 2009.

A la fin de l'exercice, la **Trésorerie** (tableau 2) s'élève à **135 664 euros**. Les comptes courants laissent apparaître un solde positif de **97 117 euros**. Comme en 2009, le dossier de subvention du Conseil Régional est passé en commission en octobre 2010. Le premier versement n'est donc perçu qu'en 2011. Pour la convention 2011, il est prévu que le dossier de la CERC PACA passe encore en commission sur le mois de juin.

Le **Bilan** (tableau 3) montre, **au passif**, un montant d'engagements supérieur à celui de 2009, avec **76 729 euros au lieu de 36 107 euros** en 2009.

- Les dettes sociales ont augmenté car la masse salariale est plus élevée en 2010.
- Une partie des charges à payer est liée au personnel et fonctionnement de la CERC (taxe sur salaires, médecine du travail, frais postaux). L'autre partie résulte de l'étude « Appui à l'animation et à l'exploitation nationale de 16 contrats d'études régionaux ADEME/CERC » : La CERC PACA a passé une convention avec les CERC Rhône-Alpes et Bretagne pour qu'elles conduisent également un certain nombre d'actions d'animation, de soutien méthodologique, de traitements de données mutualisés. Le budget de l'ADEME national prévu pour cette étude (19 600€) se partage entre les CERC PACA, Rhône-Alpes et Bretagne en 3 tiers (soit 6 530€ chacune).
- Les produits constatés d'avance sont liés à la vente des listes de permis de construire non encore encaissée.

L'**actif** fait ressortir le montant des mémoires restant à encaisser sur la part des travaux déjà effectués et le disponible de trésorerie précédemment détaillé. Comme en 2009, les créances regroupent une partie des travaux pour l'OIP (deux trimestres) et la subvention du Conseil Régional. Le montant des créances est cependant plus important en 2010 car viennent s'ajouter : des subventions études (ADEME, Maison de l'Emploi Ouest Provence), des ventes de permis, des cotisations non encore réglées.

Il n'y a pas eu d'acquisition d'immobilisation en 2010. Les logiciels acquis en décembre 2009 ont été complètement amortis sur 2010.

Par rapport à l'exercice précédent, l'**évolution des Produits et Charges** se résume donc ainsi :

CHARGES		PRODUITS	
Frais de personnel	↗	Cotisations	↗
Frais de fonctionnement	↗	Ventes permis	↘
Honoraires	↘	Études	↗
		Subventions	↗

Pour les Produits

Les **Cotisations** sont en hausse suite à la décision de l'assemblée générale d'augmenter les niveaux de cotisations des adhérents de la CERC PACA en 2010.

Le montant des **abonnements aux listes de permis de construire** est en baisse à cause d'une rupture de diffusion des listes de permis de construire entre mars et septembre 2009. Une partie des abonnements de 2009 a effectivement été reporté en 2010. Par ailleurs, un certain nombre de clients ne se sont pas réabonnés suite à cette rupture.

Le poste **Études** est en hausse suite à l'actualisation de la convention avec l'OIP.

La rubrique **Subventions** est en hausse :

- le montant de la subvention du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement a été revu à la hausse pour compenser en partie le non renouvellement du poste de la secrétaire mise à disposition.
- La CERC PACA a réalisé des travaux supplémentaires en 2010 et a reçu pour cela de nouvelles subventions d'études.
 - Etude « Appui à l'animation et à l'exploitation nationale de 16 contrats d'études régionaux ADEME/CERC » : financement ADEME à hauteur de 19 600€, ce montant étant intégralement inscrit dans les comptes 2010
 - Etude « Diagnostic territorial sur le secteur du bâtiment et des ENR pour le territoire de la Maison de l'Emploi Ouest Provence » : financement à hauteur de 20 500€ (ADEME PACA 17 000€ et Maison de l'emploi Ouest Provence 3 500€), ce montant étant inscrit à 91% sur 2010 et 9% sur 2011.
 - Etude « Potentiel d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments en région PACA » : financement ADEME PACA à hauteur de 80 000€, ce montant étant inscrit à 30% sur 2010 et 70% sur 2011.

Pour les charges

Les **frais de personnel** sont en hausse.

- un chargé d'étude a été embauché en CDI en septembre 2009;
- une secrétaire a été embauchée en CDI en janvier 2010;
- un stagiaire a été embauché pendant 6 mois
- Un assistant chargé d'étude a été embauché en CDD pendant 3 mois sur l'exercice 2010 (octobre-décembre).

Les **frais de fonctionnement** sont en hausse car le poste « achat études et prestations » a augmenté.

- une enquête téléphonique a été réalisée dans le cadre de l'étude « Diagnostic territorial sur le secteur du bâtiment et des ENR pour le territoire de la Maison de l'Emploi Ouest Provence » par un prestataire extérieur,
- Une convention a été passée entre la CERC PACA et les CERC Rhône-Alpes et Bretagne dans le cadre de l'étude « Appui à l'animation et à l'exploitation nationale de 16 contrats d'études régionaux ADEME/CERC ».
- La CERC PACA a fait appel à un cabinet extérieur dans le cadre de l'étude « Potentiel d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments en région PACA »

Les **honoraires** sont en baisse car en 2009, la CERC PACA avait eu recours à Compta+ pour la mise en conformité sociale de l'association. Cette prestation n'avait pas lieu d'être reconduite en 2010.

Les **charges diverses et exceptionnelles** sont en hausse. La CERC PACA n'a pas reçu la totalité de la subvention du Conseil Régional inscrite dans les comptes 2009. En effet, la subvention est calculée au prorata des comptes 2009. Or les charges réelles 2009 ont été inférieures aux charges prévisionnelles qui servent de base de calcul pour le montant de la subvention. Le résultat qui atteignait 17 700€ en 2009 n'est pas éligible.

La rubrique **Contribution en nature (inscrite en charges et en produits)** est en baisse. Désormais, elle comprend uniquement la mise à disposition des locaux par la DREAL. Depuis mai 2009, la CERC PACA ne bénéficie plus de la participation d'un fonctionnaire au poste de secrétaire.

2 - Le Budget prévisionnel pour l'année 2011 (tableau 4)

Le budget prévisionnel 2011 a été établi sur la base des estimations de dépenses 2011. Le montant des charges hors contribution en nature s'établit à **401 550 euros**.

3- Événements survenus après la clôture de l'exercice

Néant

TABLEAU 1 COMPTE DE RÉSULTAT

CHARGES	2010	2009	PRODUITS	2010	2009
- Frais de personnel (1)	261 636	198 288	- Cotisations	60 150	39 000
- Frais de fonctionnement	78 001	44 253	- Vente listes de permis	4 890	5 638
- Honoraires	6 959	7 683	- Etudes	51 099	49 359
- Impôts et taxes	7 864	6 656	- Subventions	245 211	179 700
- Dotations aux amortissements	5 550	261	- Produits divers & exceptionnels	1 115	
- Charges diverses & exceptionnelles	5 350	272	- Transfert de charges	500	40
TOTAL	365 360	257 412	- Produit financier	2 016	1 370
Résultat		17 695	TOTAL	364 981	275 107
Contribution en nature (2)	20 059	32 206	Résultat	378	
TOTAL	385 419	307 313	Contribution en nature (1)	20 059	32 206
			TOTAL	385 419	307 313

(1) Salaires + Charges + Provisions pour congés payés

(2) DREAL : locaux

(1) DREAL : locaux

TABLEAU 2 TRÉSORERIE DE LA CERC PACA AU 31 DÉCEMBRE 2010

COMPTES	au 31 déc. 2010 (en €)	au 31 déc. 2009 (en €)
A - Portefeuille de titres		
- Plan BATI RETRAITE	16 643	15 495
- SICAV		45 032
B - Livret Caisse d'Epargne	74	73
C Compte Epargne (livret A)	21 830	
D - Comptes Courants		
- Crédit Commercial de France	221	221
- BTP Banque	96 896	61 221
TOTAL	135 664	122 043

TABLEAU 3 BILAN DE L'EXERCICE 2010

ACTIF	2010	2009	PASSIF	2010	2009
Actif Immobilisé			Report à nouveau	206 770	189 075
- logiciels	0	5 550	Résultat de l'exercice	-378	17 695
Actif Circulant			Provisions pour risques	0	0
- Créances (1)	163 063	129 425	Dettes		
- TVA	1 036	1 353	- Dettes Sociales (1)	52 716	28 546
- CCF	221	221	- Dettes Fiscales	7 965	5 149
- BTP Banque	96 896	61 221	- Diverses charges à payer (2)	14 052	2 412
- Caisse d'Epargne	74	73	- Produits constatés d'avance (3)	1 995	
- Compte Epargne (livret A)	21 830		TOTAL	283 120	242 877
- SICAV		45 032			
- Charges constatées d'avance		0			
TOTAL	283 120	242 877			

(1) Subvention Conseil Régional + OIP + Subvention ADEME

(1) depuis 2008, provision pour congés payés

(2) Taxes sur salaires (décembre) + CERC Bretagne et Rhône-Alpes + médecine du travail + France Telecom

(3) Vente de permis non encore encaissés

TABLEAU 4 BUDGET PRÉVISIONNEL 2011

Deux études sont comptées **sur 2010 et 2011**.

- Etude « Diagnostic territorial sur le secteur du bâtiment et des ENR pour le territoire de la Maison de l'Emploi Ouest Provence » : 91% sur 2010 et 9% sur 2011.
- Etude « Potentiel d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments en région PACA » : 30% sur 2010 et 70% sur 2011.

Deux études **supplémentaires** sont comptées dans le budget 2011.

- Etude FRB « Besoins en formation des entreprises »
- Etude CCCA « Tableau de bord emploi formation BTP »

Pour répondre à ce surcroît d'activité, des ressources supplémentaires sont mobilisées : frais de personnel en CDD (assistante d'études et enquêtrice).

PRODUITS	Comptes arrêtés en 2010	B1 2011 (mars 2011)
Cotisations adhérents	60 150	60 150
Permis	4 890	5 000
Etudes	113 310	126 400
- OIP (1)	51 099	50 500
- Etude FRB	0	9 000
- CCCA	0	9 000
- Etude ADEME	62 211	57 900
- Etude ADEME / AVE Appui	19 600	0
- Etude ADEME / AVE Ouest Provence	18 611	1 900
- Projet économies d'énergies ADEME DREAL	24 000	56 000
Aides et subventions 2011	203 059	210 000
- Etat	105 059	110 000
- CGDD	85 000	90 000
- Contribution en nature	20 059	20 000
- Région / ADEME (convention cadre)	98 000	100 000
Divers (produit financier)	3 631	
Résultat	378	
	385 419	401 550

(1) sur la base de l'avenant 2010 à la convention OIP 2009-2011

CHARGES	Comptes arrêtés en 2010	B1 2011 (mars 2011)
Rémunération du personnel permanent	268 736	278 000
- Salaires bruts (1)	171 731	180 000
- Provision pour congés payés et avantages divers	10 520	10 000
- Charges sociales	86 485	88 000
- Charges sur salaires	77 821	78 000
- Taxe sur salaire	5 852	6 000
- Formation Continue	1 248	2 000
- SMABTP	1 564	2 000
- Charges exceptionnelles		
Rémunération du personnel variable	8 604	15 000
- Stage, Salaires bruts		10 000
- Charges sociales		5 000
- Personnel extérieur à l'entreprise	8 604	
Déplacement	12 258	13 000
Fonctionnement	13 780	12 000
- Frais administratifs et fournitures bureau	10 567	10 000
- Formation	3 213	2 000
Achats études et prestations	43 358	56 550
- Communication (site, impression)	675	750
- Achat données (listes permis, INSEE...)	6 361	7 000
- Enquêtes (Etude ADEME/AVE)	2 357	
- Prestations Réseau CERC (Etude ADEME/AVE)	13 066	
- Cabinet Energies Demain (étude potentiel ADEME)	20 900	48 800
Honoraires	6 959	7 000
-Honoraires comptables	6 959	7 000
Dotation aux amortissements (logiciel)	5 550	
TVA variation de prorata	764	
Charges exceptionnelles liées à la convention 2009 du Conseil Régional	5 350	
Résultat		
Contribution en nature	20 059	20 000
- Bureaux	20 059	20 000
- Secrétariat		
	385 419	401 550

(1) y compris primes de vacances

Mireille VIALLE

Expert-Comptable diplômée

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Près la Cour d'Appel d'Aix en Provence

Tel. : 91 37 08 19

CELLULE ECONOMIQUE REGIONALE
De la Construction de Provence Alpes Côte d'Azur
« CERC Paca »

Association loi 1901

Siège social : 37, Bd Périer
13285 MARSEILLE Cédex 8

N° SIREN : 305 733 578 00010

RAPPORT SPECIAL

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DECEMBRE 2010

23, Cours Pierre Puget 13006 Marseille

N°SIRET : 388 801 045 00013

Membre d'une Association agréée. Le règlement des honoraires par chèque est accepté.

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2010

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je dois vous présenter mon rapport sur les conventions dont j'ai été avisée. Il n'entre pas dans ma mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice visée à l'article L.612-5 du Code de Commerce.

Fait à MARSEILLE, le 7 juin 2011


Mireille VIALLE
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
23, Cours Pierre Puget
13006 MARSEILLE
Tél. 04 91 37 03 19
SIRET 388 801 045 00013